



RÈGLEMENTS - FESTIVAL 2025

ASSOCIATION DE SOCCER MINEUR BAIE-COMEAU (ASMBC)

Date de l'événement :

- Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juillet 2025

Lieux :

- Terrain synthétique de la polyvalente des Baies (40, avenue Michel-Hémon)
- Terrain de soccer extérieur du Centre Henri-Desjardins (650, rue Henri)
- Stade Médard-Soucy (537, boulevard Blanche, à gauche à l'entrée)

Catégories offertes:

- U7-U8, U9-U10, U11-U12, U13-U14 et U15-16

RÈGLEMENTS DU FESTIVAL

1. Règlements administratifs

- 1.1 Les règlements de la FIFA, de SQ et de l'ARS de la Côte-Nord s'appliquent à moins de dispositions particulières mentionnées dans le présent document.
- 1.2 Tous les cas non prévus dans les présents règlements seront tranchés par le Comité organisateur du tournoi (Comité). Les décisions de celui-ci seront finales et sans appel.
- 1.3 Le Comité n'est pas responsable des accidents, vols et pertes pouvant survenir durant la compétition.
- 1.4 Le Comité n'est aucunement responsable des blessures et accidents impliquant les joueurs et les accompagnateurs ainsi que du transport par ambulance et des coûts hospitaliers.
- 1.5 Toute boisson alcoolisée ou substance illicite est strictement interdite sur les sites, sans quoi, la personne ou le groupe fautif sera expulsé du FESTIVAL.

2. Affiliation

- 2.1 Les équipes doivent être en règle avec leur fédération, leur association régionale et leur club ainsi qu'être enregistrées auprès de ceux-ci.
- 2.2 Tous les joueurs et membres du personnel d'équipe doivent être affiliés à la Fédération de Soccer du Québec et détenir une carte d'affiliation valide pour l'année courante.

2.3 L'ASMBC se réserve le droit de vérifier la catégorie d'âge d'un joueur ou le passeport d'un entraîneur sur SPORDLE en tout temps.

2.4 Un maximum de trois (3) accompagnateurs par équipe pourront prendre place sur le banc des joueurs

3. Répartition des joueurs dans les équipes

Un joueur/joueuse peut faire partie d'une seule équipe durant le Festival.

4. Équipement

4.1 Le port des protège-tibias et des souliers à crampons est obligatoire.

4.2 Tous les joueurs d'une équipe inscrite doivent porter un numéro de chandail différent.

4.3 Lors d'un match, le chandail des équipes doit être de couleur suffisamment différente pour que l'arbitre soit en mesure de les distinguer sans difficulté. En cas de similitude, l'ASMBC fournira un dossard à l'une des 2 équipes. Le choix de l'équipe se fera par tirage au sort.

4.4 Le chandail du gardien de but doit être différent de son équipe et de celui des adversaires.

4.5 Le ballon utilisé sera de taille #3 pour les catégories U7-U8.

4.6 Le ballon utilisé sera de taille #4 pour les catégories U9 à U12.

4.7 Le ballon utilisé sera de taille #5 pour les catégories U13 et plus.

5. Horaire des matchs

5.1 Le Comité se réserve le droit de modifier l'horaire des matchs en tout temps.

5.2 Une équipe perd automatiquement par forfait si :

- L'équipe refuse ou néglige de se présenter et de jouer à un match originellement prévu au tournoi, ou qui a été remis à l'ASMBC,
- L'équipe refuse de jouer ou de terminer le match lorsqu'il a débuté.

5.3 Si une équipe est expulsée du tournoi ou déclare forfait avant ou en cours de festival, toutes ses parties sont annulées. L'ASMBC ne remboursera pas le frais d'inscription et se réserve le droit de remplacer les parties annulées ou non.

6. Classement et attribution des points

Comme c'est habituellement le cas lors d'un festival de soccer, il n'y aura aucune attribution de point ni de classement ni de récompense.

7. Arbitres

7.1 Un arbitre sera assigné à chacune des parties de soccer à 5, 7, 9 et 11 joueurs.

- 7.2 En fonction du nombre d'officiels disponibles, il n'est pas exclu que dans les catégories U12 et plus, des matchs soient arbitrés par un seul arbitre ou deux.
- 7.3 Un arbitre qui sent sa sécurité ou celles des participants menacés, peut mettre fin à un match. Il peut interrompre celui-ci jusqu'au départ des personnes fautives ou jusqu'à une intervention policière si cela est jugée nécessaire.

8. Discipline

- 8.1 Les entraîneurs doivent demeurer dans une zone technique (3 mètres du banc) et les joueurs substitués doivent demeurer sur le banc de l'équipe durant la partie, sauf pour la période d'échauffement.
- 8.2 Des sanctions seront infligées aux joueurs et dirigeants dont la conduite aura été un sujet d'incident ou de trouble avant, pendant ou après la partie.
- 8.3 Un joueur ou un membre du personnel d'équipe recevant un troisième (3^e) carton jaune, ou un premier (1^{er}) carton rouge sera automatiquement suspendu pour un (1) match. L'ASMBC se réserve le droit d'alourdir cette sentence selon la gravité de l'infraction.
- 8.4 Un joueur ou membre du personnel d'équipe recevant un quatrième (4^e) carton jaune ou un deuxième (2^e) carton rouge sera suspendu pour le reste du tournoi. Ces suspensions s'appliqueront immédiatement sans qu'aucun avis ne soit nécessaire.
- 8.5 Un joueur ou un membre du personnel d'équipe expulsé doit quitter l'enceinte du terrain immédiatement et être hors de portée de voix du terrain. À défaut de respecter cette exigence, l'équipe pourra perdre le match par forfait.

9. Protêt

- 9.1 Aucun protêt ne sera accepté durant le festival.

10. Substitution

- 10.1 Avec l'accord de l'Arbitre et seulement dans les cas suivants :
- Avant un coup d'envoi
 - Avant un coup de pied de but
 - Lorsque le jeu est arrêté pour un blessé
 - Avant une touche (Seule l'équipe en possession du ballon peut demander un remplacement, mais si elle effectue un remplacement, l'autre équipe peut également effectuer un remplacement).

11. Durée des parties

- 11.1 Pour les catégories U7-U8: 2 demis de 15 minutes avec une mi-temps de 5 minutes.
- 11.2 Pour la catégorie U9-U10 et U11-U12 : 2 demis de 20 minutes avec une mi-temps de 5 minutes.

- 11.3 Pour les catégories U13-U14 et U15-U16 : 2 demis de 25 minutes avec une mi-temps de 5 minutes.
- 11.4 C'est le sifflet de l'arbitre qui annonce la fin de la demie ainsi que la fin du match.

12. Catégories et nombre de joueurs

- 12.1 U7-U8 : Soccer à 5 (5 joueurs incluant le gardien)
- 12.2 U9-U10 : Soccer à 7 (7 joueurs incluant le gardien)
- 12.3 U11-U12 : Soccer à 9 (9 joueurs incluant le gardien)
- 12.4 U13-U14, U15 et + : Soccer à 11 (11 joueurs incluant le gardien). Si le nombre de joueurs est insuffisant pour ce format de jeu lors d'un match donné, l'ASMBC se réserve le droit de choisir le format de jeu qui convient.
- 12.5 En tout temps durant un match, les équipes doivent présenter le minimum de joueurs requis et au moins un membre du personnel d'équipe pour l'heure prévue du début du match. Un délai de 5 minutes sera accordé à l'équipe ne pouvant présenter le minimum de joueurs et membre du personnel d'équipe, après quoi, la victoire par forfait sera accordée à l'équipe adverse.
- Soccer à 5 : minimum de 4 joueurs
 - Soccer à 7 : minimum de 5 joueurs
 - Soccer à 9 : minimum de 6 joueurs
 - Soccer à 11 : minimum de 7 joueurs.

13. Règlements spécifiques | U7-U8 et U9-U10

- 13.1 Les tacles glissés sont **interdits**. Un coup franc direct ou un penalty doit être accordé à l'adversaire si un joueur effectue ce geste. Un carton jaune pourrait aussi être décerné, à la discrétion de l'arbitre.
- 13.2 Les touches se feront aux pieds par la passe ou par un dribble.
- 13.3 Lors d'un coup de pied de but, l'équipe adverse doit reculer derrière la ligne de retrait se situant à 5 mètres du centre. L'équipe adverse a le droit de franchir la ligne de retrait dès que le coup de pied de but est exécuté.
- 13.4 Quand le gardien de but a le ballon dans ses mains, il ne pourra pas le dégager à la volée ou à la demi-volée. Il doit relancer le jeu en faisant une passe avec ces mains ou en remettant le ballon au sol pour une passe avec son pied.
- Si le gardien de but dégage le ballon à la volée ou demi-volée, le ballon est repris par une balle à terre en faveur de l'équipe du gardien sur la ligne de surface de réparation qui est parallèle à la ligne de but, et ce au point le plus proche de l'endroit où se trouvait le ballon au moment où le jeu a été arrêté.
- 13.5 Précision pour coup franc indirect : Si une infraction normalement sanctionnée par un coup franc indirect est commise dans la surface de réparation, un coup franc direct sera accordé sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but à l'endroit le plus près de l'infraction.
- 13.6 Distance : La distance en soccer à 5 est de 4 m.
- 13.7 Distance : La distance en soccer à 7 est de 6 m.

13.8 Il n'a pas de hors-jeu en soccer à 5 et 7.

14. Règlements spécifiques | U11-12

14.1 Les tacles glissés sont **interdits**. Un coup franc direct ou un penalty doit être accordé à l'adversaire si un joueur effectue ce geste. Un carton jaune pourrait aussi être décerné, à la discrétion de l'arbitre.

14.2 Les rentrées de touche s'effectuent avec les mains.

14.3 Lors d'un coup de pied de but, l'équipe adverse doit reculer derrière la ligne de retrait se situant à 10 mètres du centre. L'équipe adverse a le droit de franchir la ligne de retrait dès que le coup de pied de but est exécuté.

14.4 Quand le gardien de but a le ballon dans ses mains, il ne pourra pas le dégager à la volée ou à la demi-volée. Il doit relancer le jeu en faisant une passe avec ces mains ou en remettant le ballon au sol pour une passe avec son pied.

Si le gardien de but dégage le ballon à la volée ou demi-volée, le ballon est repris par une balle à terre en faveur de l'équipe du gardien sur la ligne de surface de réparation qui est parallèle à la ligne de but, et ce au point le plus proche de l'endroit où se trouvait le ballon au moment où le jeu a été arrêté.

14.5 La distance est de 9,15 m. Le point de penalty se situe à 11m de la ligne de but.

14.6 La règle du hors-jeu s'applique en soccer à 9.

15. Déroulement des parties

15.1 Lorsque 5 buts séparent les deux équipes lors d'un match, un tir de pénalité sera accordé à l'équipe qui perd par 5 buts ;

15.2 Si une équipe accuse un retard de 7 buts après la première demi, l'équipe en cause pourra demander l'arrêt du match.

15.3 Si le pointage est égal à la fin du match, il n'y aura aucune prolongation.